

LEX ROBOTICA  
« A la frontière du droit et de la robotique »  
Jeudi 21 septembre 2017

8h30 : accueil et petit déjeuner d'accueil

9h : ouverture des travaux

Mots de bienvenue par l'Administrateur général du CNAM, M. Olivier Faron,

Présentation des deux laboratoires par le Directeur du HT2S, M. le Professeur Jean-Claude Ruano Borbalan et par le Directeur de l'IRDA, M. le Professeur Mustapha Mekki

**Matinée**

Président de séance : M. Serge Chambaud, Président de l'Association Française  
pour l'Avancement des Sciences

9h30 : De quoi parle-t-on ?

- Les définitions juridiques et techniques : Mme Valérie Depadt, Maître de conférences HDR en Droit privé et Sciences criminelles à l'Université de Paris 13 et M. Ludovic Garattini, Chercheur au Laboratoire HT2S CNAM

9h50 :

- Nos robots compagnons : usages et problèmes non techniques qu'ils soulèvent, M. Rodolphe Gelin, Directeur de recherche, Softbank Robotics  
- La propriété intellectuelle et industrielle : M. François Moreau, Professeur d'Économie, Université Paris 13

10.30 :

- La robotique : la fabrique du mouvement : M. Jean-Paul Laumond, Directeur de recherche au LAAS-CNRS  
- La protection artistique et les robots humanoïdes : Mme Géraldine Goffaut-Callebaut, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles à l'Université d'Orléans,

11h10 : Pause-café

11h30 :

- Dieux, humains ou... robots ! Pour une approche comparative de la distribution de l'intériorité, de l'initiative et des responsabilités au sein de diverses sociétés, M. Denis Vidal, Anthropologue, Directeur de Recherche à l'IRD (Paris-Diderot) et enseignant à l'EHESS  
- L'illusion de l'intelligence artificielle : M. Guilhem Julia, Maître de conférences en Droit privé et Sciences criminelles à l'Université de Paris 13 (IRDA)

Déjeuner libre

## Après-midi

Président de séance : M. Philippe Sueur, Professeur d'Histoire du Droit, Doyen honoraire de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales de l'Université Paris

13

14h :

- Le cobot : ce robot collaboratif qui apprend aux côtés de l'humain dans l'industrie, M. Yoan Mollard, Ingénieur de recherche, Inria Bordeaux, équipe Flowers
- L'intrusion de l'humanoïde dans le Droit de la famille et des personnes : M. Xavier Labbée, Professeur de Droit à l'université de Lille II, Avocat

14h40 :

- Le point de vue d'un scientifique : Le complexe de Frankenstein revisité, M. Stéphane Natkin, Professeur titulaire de la chaire Systèmes Multimédia au CNAM Paris
- La responsabilité vue par le juriste : Mme. Valérie Depadt, Maître de conférences en Droit privé et Sciences criminelles à l'Université de Paris 13 (IRDA)

15h20 : Pause-café

15h40 :

- ? – Mme. Danica Kragic, Directrice du centre des systèmes autonomes, Université KTH, Stockholm.
- Le Droit social et les robots humanoïdes : M. Laurent Gamet, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles à l'Université de Paris-Est Créteil Val de Marne.

16h20 : Questions et échanges avec la salle

16h40 : Propos conclusifs :

- M. Jean-Claude Ruano Borbalan, Professeur du CNAM, titulaire de la Chaire de Médiation des techniques et des sciences en société,
- M. Didier Guével, Professeur de Droit privé et Sciences criminelles, Doyen de la Faculté de Droit, Sciences politiques et sociales de l'Université Paris 13 (IRDA).

17 h 15 : Fin de colloque

Infos pratiques :

Adresse du colloque : CNAM, 292 rue Saint-Martin, Paris

Accès 11, Amphi Jean Prouvé.

Renseignements : [colloques.dsps@univ-paris13.fr](mailto:colloques.dsps@univ-paris13.fr)

Inscription obligatoire avant le 18 septembre 2017 : [www.univ-paris13.fr/irda](http://www.univ-paris13.fr/irda)